

Je considère comme un devoir loyal de retourner au Congo

Freddy Ngandu Muteba,
Congolais de Kinshasa, est l'un
des 38 prêtres de l'Opus Dei
ordonnés à Rome samedi 26
mai. Il souhaite retourner dans
son pays pour y exercer son
ministère.

27 mai 2007

**Vous êtes à Rome depuis six ans
pour vos études de théologie et de**

droit canonique. Avez-vous envie de retourner au Congo ?

Plutôt que parler d'envie, je considère comme un devoir de loyauté de retourner au Congo. La situation de mon pays est un cri de détresse continu qui frappe à la conscience de chaque Congolais. Le Congo se construira sûrement avec l'aide étrangère mais non sans la participation effective des Congolais. C'est un devoir auquel je ne pense pas me dérober. Il vaut la peine de partager avec les autres la formation et l'expérience acquises durant mon séjour à Rome. C'est peu, mais c'est déjà quelque chose qui peut servir à mon pays.

Au début de l'année le Cardinal Frédéric Etsou, archevêque de Kinshasa a été rappelé à Dieu, Quels souvenirs en gardez-vous ?

Mes souvenirs sont ceux d'un Pasteur d'âmes qui a su conquérir et gagner les cœurs des Kinois.

Au début de sa charge pastorale, certains observateurs "avertis" ont voulu donner une lecture politique à sa nomination. C'était sans compter sur le grand désir de service et le grand amour du Cardinal pour les Kinois. L'affluence massive à ses funérailles est un témoignage de sa classe humaine et spirituelle.

Grâce à lui, le Congo a eu un second bienheureux, Isidore Bakandja, qui a su assimiler sa formation chrétienne et donner un exemple éloquent de la catéchèse du pardon. Les Congolais ont aussi besoin, en ce temps de conflits multiples, d'une bonne formation chrétienne et d'une catéchèse du pardon.

J'ai déjeuné deux fois avec le cardinal, dans un centre de l'Opus Dei. J'ai découvert à cette occasion

qu'il était plus Kinois que moi. Il avait passé sa jeunesse à Kinshasa. Il aimait beaucoup la chasse. La chasse à Kinshasa ? Oui ! Nous avons appris que les zones aux alentours de la Commune de Ngaliema formaient alors une espèce de forêt où l'on faisait la chasse aux gibiers... et le futur cardinal était un amateur de la chasse, non par un simple amour de la chasse, mais plus pour la qualité des produits...

Maintenant que vous êtes prêtre, comment pensez-vous servir le pays ?

En étant prêtre à 100%, et ce n'est pas le travail sacerdotal qui me fera défaut, la tâche est énorme. Le Congo compte plus de 50 millions d'âmes. Elles ont besoin de prêtres, et plus encore si nous les prêtres, nous pensons et cherchons réellement à n'être que prêtres. C'est un autre défi

que ne comprennent pas toujours les Congolais.

Vos parents vous ont-ils poussé à être de l'Opus Dei puis à devenir prêtre ?

L'Opus Dei a débuté son apostolat au Congo en 1980. Plus de 25 ans après, c'est encore *une nouveauté* à découvrir. Je ne me réfère pas à une connaissance de l'existence de l'Opus Dei, mais au contenu de son message. Dans ce sens, je dirai que mes parents ne savaient presque rien de l'Opus Dei.

Quant à moi, c'est autour d'un verre de bière à l'Université de Kinshasa qu'a commencé mon aventure dans l'Opus Dei, il y a 15 ans de cela. Une personne que je venais à peine de connaître m'invita à participer à des activités de l'œuvre (quand je fis sa connaissance, lui aussi ignorait tout sur l'Opus Dei).

Quand j'ai découvert ma vocation à l'Opus Dei, je suis allé en parler à mes parents. Mes souvenirs de la réaction de ma mère sont restés intacts : « Mon fils, m'a-t-elle dit, un engagement à ne pas se marier (c'est en cela que se limitait mon explication de la vocation), sans être prêtre, tout en continuant les études universitaires pour une future vie professionnelle... moi, ta mère, je ne la comprends pas. Je ne veux pas non plus m'y opposer... ».

Ce n'est qu'après quelques années que je me suis rendu compte de la perplexité de ma mère et de sa générosité : je suis l'aîné d'une famille de dix enfants. Dans la tribu de mes parents, ne pas se marier (sans être prêtre ou religieux) n'est pas une chose habituelle, surtout pour l'aîné de la famille.

Pourquoi tout ce détour ? Si mes parents ne se sont pas opposés à ma

vocation à l'Opus Dei, on peut imaginer leur joie, s'agissant de ma vocation sacerdotale, – peut-être sans trop comprendre - ; ils m'assurent de leurs prières. Je sais que ces prières sont quotidiennes et c'est un grand stimulant pour un prêtre.

Avant d'obtenir votre licence en théologie, vous avez été licencié en droit. Comment comptez-vous concilier votre mentalité de juriste et votre travail sacerdotal ?

Je suis juriste de formation. Chez tout juriste, il y a une certaine sensibilité aux thèmes de justice, que ce soit au niveau social ou à celui des relations interpersonnelles. Je pourrais signaler aussi l'attitude, presque instinctive, d'écouter les autres avant de se prononcer sur tel ou tel problème plus une touche de la tradition africaine, la *palabre*... Pour un prêtre, une certaine mentalité juridique pourrait l'empêcher de

donner des conseils sans considérer toute la situation concrète de son interlocuteur, mais nous sommes en train de parler d'un travail avec des âmes et le grand protagoniste, c'est Dieu. Il nous surprend toujours agréablement bien au-delà de nos prévisions et de nos calculs humains.

L'Opus Dei est présent au Congo (RDC). *Pour toute information concernant cet article ou les activités apostoliques de l'Opus Dei en République Démocratique du Congo, vous pouvez contacter le Service d'information de la Prélature de l'Opus Dei à Kinshasa :*
Kinshasa@opusdei.org